

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

**SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE
DU RICHELIEU, TENUE LE 9 SEPTEMBRE 2014, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU
1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.**

Étaient présents :

Madame Danielle C. Meunier, présidente et conseillère de McMasterville
Monsieur Jean-Yves Labadie, premier vice-président et conseiller de Belœil
Monsieur Normand Dieumegarde, deuxième vice-président et conseiller de Saint-Basile-
le-Grand
Madame Sophie Bourassa, conseillère d'Otterburn Park
Madame Lise Lavertu Côté, conseillère de Sainte-Madeleine
Madame Magalie Joncas, conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Réal Picotte, conseiller, substitut de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Daniel Tétrault, conseiller, substitut de Saint-Jean-Baptiste

Étaient absents :

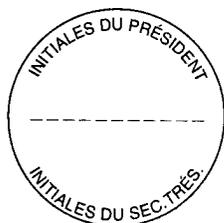
Madame Jocelyne G. Deswarte, mairesse de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.
Monsieur Claude Lebeuf, conseiller, deuxième substitut de McMasterville

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2014
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. Prévisions budgétaires pour l'année 2015
7. Triennal 2015-2017
8. Prix de l'eau pour l'année 2015
9. Réhabilitation structurale de l'aqueduc 300mm, rue Connaught, par gainage structural ou par forage directionnel ou par éclatement de conduite - octroi de contrat
10. Consommation d'eau pour le mois d'août 2014
11. Divers
12. Interventions de l'assistance
13. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 19 heures 36 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

14-09-055

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Claude Lebeuf

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

14-09-056

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2014

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault
APPUYÉ PAR Madame Lise Lavertu Côté

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2014 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

14-070 05-08-14 Lettre de MADAME CLAUDINE BABINEAU, greffière, VILLE D'ACTON VALE, nous transmettant la résolution numéro 2014-08-273 confiant à la Régie le mandat de procéder à un appel d'offres regroupé et à l'adjudication des contrats concernant les produits chimiques pour l'année commençant le 1^{er} janvier 2015.

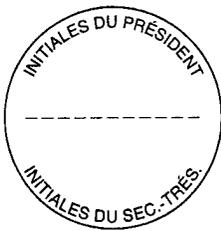
14-071 06-08-14 Réception d'une copie conforme d'une lettre de MADAME LISETTE JOLY, avocate, COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC, émise à la Fédération de l'UPA de la Montérégie lui demandant sa recommandation à propos de la demande d'autorisation soumise par la Régie.

14-072 06-08-14 Réception d'une copie conforme d'une lettre de MADAME LISETTE JOLY, avocate, COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC, émise à la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu lui demandant sa recommandation à propos de la demande d'autorisation soumise par la Régie.

14-073 07-08-14 Courriel de MONSIEUR FRANÇOIS PAQUET, chef d'équipe, VILLE DE BROMONT, nous transmettant la résolution numéro 2014-08-475 confiant à la Régie le mandat de procéder à un appel d'offres regroupé et à l'adjudication des contrats concernant les produits chimiques pour l'année commençant le 1^{er} janvier 2015.

14-074 07-08-14 Lettre de MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BELLEMARE, directeur général des infrastructures par intérim, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, nous transmettant deux exemplaires du protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi d'une aide financière du Fonds Chantiers Canada-Québec.

14-075 11-08-14 Lettre de MADAME SANDRA RUEL, greffière, VILLE DE COWANSVILLE, nous transmettant la résolution numéro 269-08-2014 confiant à la Régie le mandat de procéder à un appel d'offres regroupé et à l'adjudication des contrats concernant les produits chimiques pour l'année commençant le 1^{er} janvier 2015.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

14-076 21-08-14 Lettre de MADAME MARIELLE BENOIT, greffière, VILLE DE FARNHAM, nous transmettant la résolution numéro 2014-305 confiant à la Régie le mandat de procéder à un appel d'offres regroupé et à l'adjudication des contrats concernant les produits chimiques pour l'année commençant le 1^{er} janvier 2015.

14-09-057

POINT 5. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Réal Picotte

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 14-08, du chèque numéro 17325 au chèque numéro 17367 et du bordereau numéro EDI1531 au bordereau numéro EDI1558 pour un montant total de 391 963,71 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

14-09-058

POINT 6. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2015

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2015 ont été préparées par le secrétaire-trésorier et le directeur technique;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires ont été soumises aux membres du Conseil qui s'en déclarent satisfaits

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sophie Bourassa
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

ET RÉSOLU D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2015 prévoyant des dépenses d'exploitation de 2 977 832 \$, des dépenses d'immobilisations de 1 909 968 \$, pour des dépenses totales de 4 887 800 \$ et une consommation totale estimée de 12 040 000 mètres cubes.

QU'un montant de 97 800 \$ du surplus estimé pour l'année 2014 soit et est affecté au budget d'exploitation de l'année financière 2015.

ADOPTÉE

14-09-059

POINT 7. TRIENNAL 2015-2017

ATTENDU QUE la Régie doit adopter une résolution concernant le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois prochaines années financières;

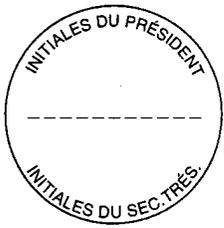
ATTENDU QUE le programme des immobilisations 2015-2017 a été soumis aux membres du Conseil qui s'en déclarent satisfaits

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Madame Sophie Bourassa

ET RÉSOLU D'adopter le programme des immobilisations 2015-2017 prévoyant des dépenses d'immobilisations pour l'an 2015 de 18 795 500 \$, et de zéro dollar pour 2016 et 2017.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

14-09-060

POINT 8. PRIX DE L'EAU POUR L'ANNÉE 2015

ATTENDU QU'en vertu de l'entente intermunicipale, signée en août 2003 et approuvée à l'époque par le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, la municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine est une cliente de la Régie relativement à la production de l'eau par la Centrale de traitement de l'eau;

ATTENDU QUE, conformément à ladite entente substituant le décret publié dans la Gazette officielle du Québec le 19 juillet 1986, il y a lieu de fixer le prix de l'eau consommée par la municipalité cliente;

ATTENDU QUE le prix de l'eau consommée a été fixé à 0,546 \$ par mètres cubes, à partir du 1^{er} janvier 2014 par la résolution numéro 13-09-063;

ATTENDU QU'il a été convenu que ce prix soit révisé annuellement pour refléter la variation des coûts de production d'eau potable

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Magalie Joncas
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU DE fixer le prix de l'eau consommée par la municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine à 0,589 \$ par mètre cube, à compter du 1^{er} janvier 2015.

QUE ce prix soit révisé annuellement par la suite au moment de l'adoption des prévisions budgétaires.

ADOPTÉE

14-09-061

POINT 9. RÉHABILITATION STRUCTURALE DE L'AQUEDUC 300 MM, RUE CONNAUGHT, PAR GAINAGE STRUCTURAL OU PAR FORAGE DIRECTIONNEL OU PAR ÉCLATEMENT DE CONDUITE - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres publiques pour la réhabilitation structurale de l'aqueduc 300 mm, rue Connaught, entre Mason et des Patriotes;

ATTENDU QUE l'estimation du coût des travaux par la Régie est de 109 000 \$ taxes en sus;

ATTENDU QUE sur les 5 soumissions reçues, la plus basse soumission conforme est celle de Forage Passe Partout inc. d'une somme de 120 450,11 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE

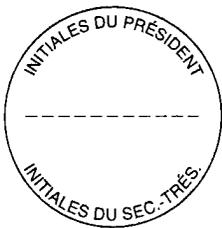
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sophie Bourassa
APPUYÉ PAR Monsieur Claude Lebeuf

ET RÉSOLU

QUE ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Forage Passe Partout inc. concernant le projet 2014-10 « Réhabilitation structurale de l'aqueduc 300mm, rue Connaught, par gainage structural ou par forage directionnel ou par éclatement de conduite », d'une somme de 120 450,11 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme.

QUE la présidente et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

POINT 10. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS D'AOÛT 2014

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour le mois d'août 2014 sont joints au présent point.

POINT 11. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 12. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

14-09-062

POINT 13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 47 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Danielle C. Meunier
présidente



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

